

Equilibre financier de la Loi Fillon ?

Le but affiché de la réforme proposée par le gouvernement est de régler le problème du déficit de l'Etat pour les retraites. L'équilibre financier des régimes de retraite en 2020 prévu par la loi Fillon est présenté par le gouvernement (www.fonction-publique.retraites.gouv.fr) dans le tableau suivant :

Tableau d'équilibre de la réforme en 2020

	Régime général	Régimes de la fonction publique	TOTAL
Besoin de financement initial	-15	-28	-43
Mesures de redressement	6,2	13,8	20
Dépenses nouvelles	-1,9	-0,8	-2,7
Augmentation de 2006 des cotisations vieillesse	0,9		0,9
Solde des mesures	5,2	13	18,2
Besoin de financement après mesures	-9,8	-15	-24,8
Recettes prévues*	9,8	15	24,8
SOLDE FINAL	0	0	0

(*) Pour le régime général : augmentation des cotisations vieillesse gagées par une diminution des cotisations chômage ; pour les régimes de la fonction publique : effort supplémentaire des employeurs publics.

Commençons par quelques remarques concernant la lecture de ce tableau. Le "besoin de financement initial" a été estimé par le Comité d'Orientation sur les Retraites¹ (COR) à 43 Mds (Milliards) d'euros (28 Mds sont dus à la fonction publique, 15 Mds au régime général). Les mesures du gouvernement ("Mesures de redressement") devraient apporter 20 Mds d'euros. Compte tenu des "dépenses nouvelles", de l'"augmentation en 2006 des cotisations vieillesse", il manquerait donc, après mesures, 24,8 Mds d'Euros qui seraient équilibrés par les "recettes prévues". Le but de cette fiche est de proposer une réflexion sur les "mesures de redressement" et les "recettes prévues".

Mesures de redressement

Les **20 Mds** apportés par les mesures du gouvernement proviendraient d'une économie de **6,2 Mds sur le régime général** et de **13,8 Mds sur les régimes publics**.

Le coût total de la retraite pour la fonction publique en 2020 est estimé à 60 Mds (contre 30 Mds aujourd'hui). Une économie de 13,8 Mds représenterait donc environ 23% de ce coût. Une question se pose : le recul de l'âge du départ à la retraite suffira-t-il à assurer cette économie ?

Recettes prévues

Les efforts des employeurs publics : 15 Mds économisés probablement sur la masse salariale (non-remplacement de postes). Si l'on fait l'hypothèse qu'un fonctionnaire coûte environ 30000 euros/an en moyenne, ces 15 Mds correspondraient à la suppression de 500000 postes. Le service public peut se sentir menacé.

Les efforts du régime général : 9,8 Mds issus de la diminution des cotisations chômage. Comme l'a expliqué à la télévision le Premier Ministre J.P. Raffarin, le gouvernement table sur **un chômage à 5% en 2020**. Ce taux de chômage plancher laisserait espérer 15 Mds d'économie, ce qui laisse une marge de 5,2 Mds par rapport aux 9,8 Mds indispensables. Dans tous les cas, le taux de chômage ne devra pas dépasser 7% pour assurer ce niveau d'économie.

Pour mémoire, rappelons l'évolution du taux de chômage depuis 1968 :

¹Hypothèses : taux de chômage à 4,5% en 2010 ; croissance à 2,5% jusqu'en 2010, puis 1,5%.



On remarque que le taux de chômage dépasse les 7% depuis 1983. On peut s'interroger quant aux conséquences d'un allongement de la durée d'activité et de la suppression de 500000 emplois publics sur le marché du travail.

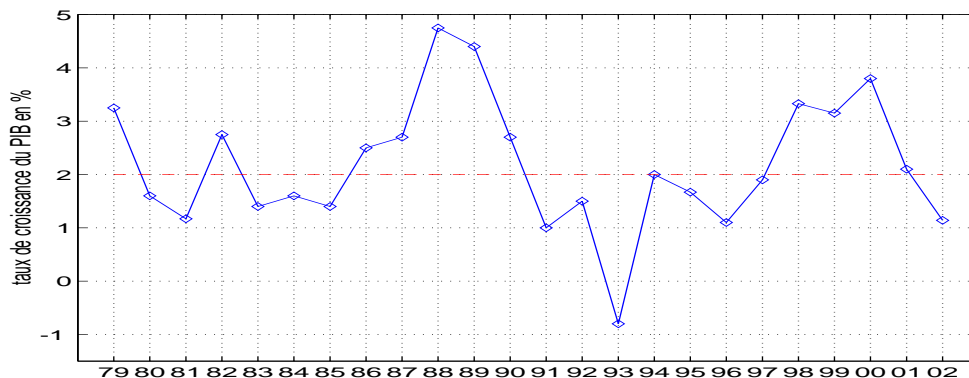
Quelles alternatives ?

La croissance du PIB.

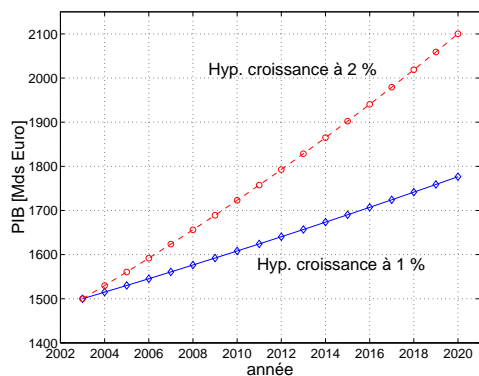
"le nombre des actifs occupés tend à stagner (aux environs de 21 millions de personnes en France, par exemple). On pensait qu'il s'agissait là d'un phénomène passager, lié à la crise. Il semble bien, en fait, que les années à venir ne seront pas très différentes : la croissance de la production plafonne à 2-3 % chaque année - quand elle atteint ces chiffres -, et les gains d'efficacité technique suffisent largement à assurer ce rythme de croissance, sans que les entreprises soient amenées à embaucher."

Denis Clerc, Encyclopédie Universalis

La croissance n'entraîne pas automatiquement le recul du chômage. Par contre elle enrichit le pays. La croissance moyenne a été de l'ordre de 2% sur 20 ans comme le rappelle cet historique du taux de croissance (en %) de 1979 à 2002 :



Le terme un peu abstrait de *croissance* a en réalité une signification tout à fait concrète. Quand la croissance est de 2%, le pays s'enrichit de 2% en euro constant (c'est-à-dire en plus de l'inflation). Dans la situation présente : en 2003, le PIB est aux alentours de 1500 Mds (selon l'INSEE). Le PIB en 2020 (dans 17 ans) sera si la croissance est à 1% (hypothèse pessimiste) ou à 2% (hypothèse moyenne) :



Nous déduisons de ce graphique que le pays aura gagné $1750-1500=250$ Mds d'euros dans l'hypothèse d'une croissance à 1%, ou $2100-1500=600$ Mds d'euros dans l'hypothèse d'une croissance à 2%. **Ces 250 à 600 Mds d'euros sont à comparer aux 43 Mds de déficit du financement des retraites.**

L'impôt sur le revenu.

En promouvant une baisse de l'impôt sur le revenu devant atteindre les 30 % en 5 ans, le gouvernement français renonce à une recette de **20 Mds d'euros par an**. Cette somme est à rapprocher des 43 Mds d'euros de déficit estimé par le COR pour l'équilibre des retraites.

"On remarque que la part des particuliers dans le partage de la richesse nationale a fortement baissé. De 1982 à 1988, le revenu disponible des ménages a progressé deux fois moins vite que la richesse nationale (8 % contre 15 %). Cette divergence témoigne d'un nouveau partage de la valeur ajoutée, qui s'effectue désormais au profit des entreprises qui, grâce à la maîtrise des coûts salariaux, peuvent plus facilement investir et développer leurs fonds propres."

Jean-Michel Normand, Encyclopédie Universalis

Doit-on continuer dans cette voie ?